



Compte rendu du Conseil d'Ecole du 14 février 2019

Personnes présentes

- Voir feuille d'émargement (Annexe1)

Personnes excusées

- **Inspectrice de l'Education Nationale** : Mme Fournier -Dulac
- **Proviseure adjointe** : Mme Garcia
- **Directrice Administrative et Financière** : Mme Inchauspé
- **Enseignante** : Mme Rosée

Ordre du jour

1. Désignation des secrétaires de séance
2. Validation du PV du Conseil du 13 novembre 2018
3. Règlement intérieur : Modifications
4. Présentation du calendrier scolaire 2019-2020 voté en CE
5. Bilan des Portes Ouvertes (9/02/2019)
6. Bilan des projets réalisés
7. Présentation des principaux projets à venir
8. Fête des pays/Fête de l'école
9. Points divers

La séance est ouverte à 17h05.

1. Désignation des secrétaires de séance

Secrétaire principale (Parent) : Mme Grimaud

Secrétaire adjoint (Enseignant) : M Lamour

2. Validation du PV du Conseil du 13 novembre 2018

Le PV du conseil d'école du 13 novembre 2018 est validé.

3. Règlement Intérieur : Modifications

Quelques modifications ont été apportées au règlement de l'établissement.

L'une de ces modifications concerne l'école primaire de La Haye dont la modification a été votée en Conseil d'établissement le 25 janvier 2019.

Le point 3 – Absence des élèves

- 3.1. *La présence à tous les cours tels qu'indiqués dans l'emploi du temps de la classe est obligatoire tout au long de l'année scolaire.*
- 3.2. *Les absences sont toujours à signaler le matin avant 8h30 par courriel au secrétariat : secprimaire@lyceevangogh.nl*
- 3.3. *Toute demande des familles et/ou des responsables légaux d'autorisation d'absence exceptionnelle sur le temps scolaire sera transmise pour avis à M. le Proviseur.*
- 3.4. *En cas d'absence prolongée et non signalée, M. le Proviseur peut contacter les parents puis, sans réponse de leur part, informer les autorités néerlandaises.*

Est remplacé par



- 3.1. *Le lycée Vincent van Gogh est une école internationale aux Pays-Bas, elle est reconnue comme telle depuis le 11 juillet 2011. En ce qui concerne l'assiduité des élèves, la loi néerlandaise s'applique.*
- 3.2. *La présence à tous les cours tels qu'indiqués dans l'emploi du temps de la classe est obligatoire tout au long de l'année scolaire.*
- 3.3. *Toute absence est à signaler le matin avant 8h30 par courriel au secrétariat : secprimaire@lyceevangogh.nl
Les motifs de l'absence doivent être clairement précisés.*
- 3.4. *Le signalement sera effectué aux autorités néerlandaises afin d'être en conformité avec les obligations définies dans la loi sur la scolarité de 1969 modifiée.*

Remarques : Si l'enfant est malade plusieurs jours, il est important de renouveler le mail quotidiennement à secprimaire@lyceevangogh.nl

Après une discussion sur la mise en pratique de cette disposition portant notamment sur le point 3.4 et les termes « le signalement », un parent élu suggère de proposer au Conseil d'établissement de les remplacer par : « Un signalement des absences non justifiées ».

Une communication sera faite à toutes les familles pour les informer de cette modification du règlement.

Pour mémoire, le directeur rappelle le point 2 du règlement intérieur.

Le point 2 – Stationnement et sécurité

2.1. Stationnement et l'arrêt

Le stationnement et l'arrêt des automobiles sont strictement interdits devant les sorties de l'école : Kerklaan 3 et Kerklaan 19 et Cornelis Jolstraat 117.

2.2. Responsabilité

En cas d'accident, la responsabilité pénale du contrevenant est engagée.

Il précise que ce point du règlement est trop souvent ignoré des parents. Ne pas stationner devant l'entrée fait partie des consignes données par l'Ambassade. Les vigiles ont pour mission de faire respecter ce règlement. Il convient de prendre en compte ce qu'ils disent.

4. Présentation du calendrier scolaire 2019-2020 voté en CE

Le directeur présente le calendrier voté en Conseil d'établissement le 25 janvier dernier.
Il sera officiel après validation définitive par l'Aefe.

5. Bilan des Portes Ouvertes (9/02/2019)

39 familles présentes dont 15 étaient aussi intéressées par le collège et le lycée.

Cette année, 15 collégiens ont guidé les visiteurs selon un parcours défini en fonction des intérêts déclarés des familles.

Cela représente un vrai plus. Ils témoignent à propos de leur quotidien et de leur expérience.

Cette année, le secondaire a aussi participé à cette action. C'est à renouveler.

Merci aux collégiens, aux membres de l'équipe qui étaient présents samedi matin, à Tom-Pouce, Délidj, le Kemvo car ce sont des services qui contribuent à l'attractivité de l'établissement.

L'APE était présente également.

6. Bilan des projets réalisés

Sinterklaas : 5 décembre 2018

Il est arrivé en voiture auto-école. Il a été accueilli dans la cour. Il est passé dans chaque classe après avoir rencontré les Maternelles au théâtre.

Une journée bricolage a eu lieu quelques jours avant pour décorer l'école. Un parrainage entre grands (élémentaire) et petits (maternelle) a été organisé à cette occasion.



Chorale des C2 menée par Mme Schincariol

Les 7 classes du cycle 2 ont participé à ce tour de chant le mercredi 19 décembre 2018.

Mettre en place des chorales de cycle est une demande ministérielle. Les chants préparés étaient sur le thème du cinéma.

Un bémol : la salle de spectacle ne pouvait accueillir tout le monde c'est la raison pour laquelle ce concert a été organisé au gymnase qui n'est pas un lieu idéal.

Journée spéciale des enfants : vendredi 21 décembre 2018

Cette journée a été l'occasion de lancer le programme école et cinéma. Objectif : donner une culture cinématographique aux élèves en programmant une projection chaque trimestre sur tous les niveaux de l'école primaire.

Carnaval : le mardi 12 février 2019

Toutes les classes avaient choisi une musique et préparé une chorégraphie pour donner le temps d'admirer leurs déguisements. Pas de déguisements effrayants : consigne particulièrement bien suivie.

Deux groupes avec à chaque fois des classes des trois cycles.

Une danse festive a clôturé ce moment convivial.

7. Présentation des principaux projets à venir

Journée du pull chaud : le vendredi 15 février 2019

L'école baisse le chauffage de 2°C. L'objectif est de sensibiliser les élèves aux problèmes environnementaux et à la consommation d'énergie.

Projet « Parlement des enfants » et visite du député M Anglade (15 février 2019)

C'est un projet qui s'adresse aux classes de CM2. Les participants doivent rédiger un projet de loi sur « le bon usage du numérique » cette année. Intervention du député de la circonscription le vendredi 15 février.

La classe de CM2C participe à ce projet. Elle a choisi le sujet suivant : « le cartable numérique ». La classe doit faire une proposition de loi avant le 12/03. L'objectif est de découvrir le fonctionnement de l'assemblée nationale en France. Mme Lalliot (Professeure de droit) est venue aider les enfants à deux reprises en février.

Interventions théâtre pour 5 classes : 4 au 13 mars 2019

Les intervenants sont des habitués de l'établissement. Ils viennent depuis plusieurs années pour encadrer des groupes.

Cette année, les classes de CM1C, GS violet et Orange, CE1A, CM2C sont concernées sur divers projets initiés par les enseignants. Il est prévu pour chaque classe 10 séances de 45 minutes soit 5 séances en ½ groupe.

D'autres classes bénéficieront d'une intervention d'une heure : conter et mettre en voix (CPB, CE2A, CPC, ...)

Journée langues : mardi 19 mars

Cette journée s'adresse exclusivement aux classes de CE1 : So British pour les élèves anglophones et Dutch Dag pour les néerlandophones. Les parents recevront une invitation pour aider à cette journée et pour assister au tea time l'après-midi.

Cette journée se déroule uniquement dans la langue vivante 1 de l'enfant.

La marche de l'eau : mercredi 20 mars (Action annulée par les organisateurs début mars)

Les CM1 et CM2 participent à cet évènement national aux Pays-Bas.

Les élèves marchent 6km avec 6l d'eau dans un sac à dos fourni par l'association, dans la limite de 10% de leur poids.

C'est une prise de conscience pour les enfants sur les difficultés d'accès à l'eau et un moyen de collecter des fonds pour mener à bien des projets liés à l'acheminement ou au traitement de l'eau dans des pays en voie de développement.



Semaine des contes en Maternelle : du 18 au 22 mars

Cette année, les Maternelles travaillent les contes en randonnée. Les classes sont mélangées et chaque jour est dédié à un conte particulier.

Rencontres autour du livre : du 25 au 29 mars

Objectif : promouvoir la lecture, la langue et le livre

Les maternelles, les CE2 travailleront avec un illustrateur.

Les CP, CE1 et CM2C avec une auteure.

Les CM1 avec une conteuse.

La Marmothèque et la BCD ont fait l'achat de nombreux ouvrages de ces intervenants pour préparer leur venue.

Tous ces travaux seront mis en valeur d'une façon ou d'une autre.

Veillée des contes : le 29 mars

La Librairie nomade sera partenaire de cette opération qui conclura les deux actions Semaine des contes et Rencontres autour du livre. S Chebret, G Collet et A Fresson seront là pour dédicacer leurs livres.

Les parents de Maternelle, de CP et CE1 seront invités à revenir au lycée à 17h30 pour écouter et voir des contes mis en scène. Trois temps, trois spectacles de 15 minutes environ. Ont confirmé leur participation : M Ballet, Mme Boubal, Mme Fresson, La librairie Nomade, Mme Castelli, M Louyat, ... ainsi que les habitués.

Ateliers du goût : 13 et 20 mars

Deux classes sont concernées : les CE2A et les CE2B. Ces ateliers sont proposés par les Services culturels de l'Ambassade de France à l'occasion du mois de la francophonie.

Journée orange (Koningspelen) : vendredi 12 avril

Tous les élèves du primaire profitent d'un petit déjeuner offert par l'état néerlandais.

Des étudiants d'un centre de formation viennent animer des jeux en maternelle.

Cela permet de favoriser l'intégration culturelle dans le pays d'accueil.

Olympiades et mini-olympiades : mardi 16 avril

Organisées à la Roseraie, ces manifestations sportives nécessitent la présence de nombreux parents.

CP-CE1 : mini olympiades - CE2-CM2 : olympiades

Les CM d'Amsterdam seront présents comme chaque année.

Journée spéciale Cheveux en folie et chapeaux rigolos : jeudi 18 avril

Construire l'égalité filles-garçons : du 3 au 21 juin

Les enseignants mènent une réflexion par niveau sur le sujet qui trouvera son aboutissement avec l'intervention de la compagnie Filao. Les intervenants travailleront en danse avec toutes les classes pour proposer de petits spectacles.

Proposer de faire intervenir des personnes travaillant à la CPI afin de casser les clichés sur les métiers d'homme ou de femme.

8. Fête des pays/Fête de l'école : 25 juin 2019

L'idée est de célébrer le côté international de notre établissement en mettant en avant le plurilinguisme et la diversité culturelle de nos élèves comme cela est inscrit dans le Projet d'Etablissement (*Objectif 1.5 - Intégrer la diversité linguistique et culturelle au sein de l'établissement*)

Cette fête comprendra un volet culturel dans les salles de classes rebaptisées du nom avec le nom d'un pays que les élèves auront découvert les semaines précédentes et un volet plus ludique dans les cours de récréation.



Une réunion d'information a eu lieu à ce sujet mercredi 13/02/2019. Une dizaine de parents a participé. D'autres parents s'étaient manifestés auparavant. 12 pays sont déjà représentés. L'objectif est de trouver des référents, des personnes ressources qui aideront les enseignants à faire découvrir les pays concernés.

Ce sera le Conseil des maîtres qui validera les tandems classe-pays.

Le directeur enverra une information plus précise aux référents.

Les enseignants restent bien entendu maîtres du temps, des contenus. Ce projet prendra corps pour les élèves en mai-juin, pas avant. Cela nous laisse deux mois pour connecter les référents volontaires et les classes.

Prévue le mardi 25 juin après 17 heures. Les horaires restent à préciser.

Les parents en lien avec le directeur s'occuperont de la partie ludique dans les cours.

Le directeur a par ailleurs sollicité l'aide des collégiens et lycéens pour animer les jeux et ateliers.

9. Points divers

9.1 L'évaluation

- Evaluation de CP – Une deuxième évaluation nationale est programmée en CP au retour des vacances d'hiver.

Les enseignants feront un retour auprès de quelques familles quand ce sera pertinent.

- Remise des bulletins du second trimestre. Entre le 8 et le 12 avril pour les élèves de CP au CM2.

- Avis de passage le 10 mai

9.2 Un point sur les services

Tom-Pouce – La garderie a toutes les autorisations requises.

9.3 Questions diverses de l'APE

Q1 : Pause méridienne : pouvez-vous nous en rappeler l'organisation et nous dire si vous avez noté une amélioration de la situation par rapport à votre e-mail du 26 novembre 2018 sur les incivilités ?

Réponse du directeur : Les maternelles et les CP mangent dans les classes. Le taux d'encadrement en Maternelle est de 2 adultes par classe pour le temps du repas. En CP, l'encadrement est d'un adulte par classe. Tous ces élèves mangent à 11h45.

Les CE1 et CE2 mangent à 11h45 respectivement en Salle 50 et Tribunelle – Deux adultes encadrent chaque lieu. Les CM1 et CM2 mangent à 12h15 respectivement en Salle 50 et Tribunelle - Deux adultes encadrent chaque lieu.

Après avoir déjeuné ou avant pour les CM, les enfants ont 30 minutes de récréation.

Le comportement général s'est amélioré. En salle 50, l'organisation de la salle a été repensée. Les îlots permettent aux enfants de discuter sans avoir à crier. Un règlement a été adopté avec les délégués et les personnes de la pause méridienne. Un travail de fond a été entrepris avec les pauses méridiennes. Le directeur essaie de passer tous les jours aux premier et second services.

Toute incivilité importante est rapportée au directeur qui gère ensuite. En fonction de la gravité des faits, les parents sont informés. Un cas depuis le 26 novembre.

Projet : équiper ces deux salles d'un détecteur sonore pour favoriser une autorégulation des enfants.

Q2 : Travaux : peut-on avoir un état à date de l'avancée du projet ? À quelle date est prévue une cour agrandie ?

Réponse de M Barro, proviseur :

Cette année est une année préparatoire.

Pendant les vacances de février, les travaux de réfection de la cour du collège ont été effectués.

Le prochain chantier sera celui de la réfection de la toiture de Branding (199 000 €).

Fin juin : les travaux de sécurisation de l'entrée du secondaire seront lancés (avec une subvention de l'état français de 120 000 €)

Concernant la cour des primaires, un 1^{er} passage devant notaire est prévu le 19 mars pour racheter le terrain qui appartient à la Fondation (Jardin). Il faudra ensuite obtenir un permis de démolir. Ce n'est qu'ensuite que



les travaux de réfection de la cour pourront débuter. A priori, l'objectif est de garder une partie de la cour végétalisée.

Été 2020 : faire aboutir le projet d'une unique entrée pour tout le primaire avec mise sous abri pour les parents, un 1^{er} portail ouvert dès le début de la garderie et un second pour éviter l'attente sur la voie publique, construction d'un garage à vélos. Il est également prévu que les bureaux du directeur et du secrétariat soient déplacés à l'entrée de l'école (côté maternelle).

3^e tranche de travaux : Été 2020 concours d'un paysagiste pour la cour du primaire. Extension du théâtre par l'extérieur avec mise sous abri pour les élèves dans la cour. Ouverture de l'actuel couloir à vélos des maternelles avec arcades pour favoriser la circulation.

4^e et dernière phase : Travaux Branding en 2021.

Le calendrier présenté ci-dessus est un calendrier idéal mais la mise en oeuvre de ces projets est longue du fait des problèmes administratifs, des retards dus aux entrepreneurs, des délais pour les demandes de subventions, des problèmes de voisinage ...

Q3 : Voyages scolaires : comment sont fixés et optimisés les coûts des voyages scolaires qui représentent un poste important de dépenses pour les parents ?

Réponse du directeur : Les enseignants choisissent des centres qui pratiquent des prix raisonnables et ne retiennent dans la prestation que les choses essentielles qui permettront d'atteindre les objectifs visés.

Quand cela est possible, on demande plusieurs devis : pour le transport par exemple et l'on va au mieux-disant pour peu qu'il réponde aux critères de sécurité requis.

Pour le reste, on s'en tient à l'indispensable.

Les dépenses principales et incompressibles sont l'hébergement, les repas, le transport qui représentent entre 75 et 80% du prix total.

Partir moins loin (les CE1 (Belgique)) et/ou moins longtemps (les CE2 (Archéon)) coûte moins cher mais il n'est pas aisé de trouver des centres aux Pays-Bas qui répondent aux normes escomptées.

Le voyage en France des CM trouve une plus-value historique, celui des CM2C à Copenhague, une plus-value sociale importante.

Les associations de parents souhaitent organiser un sondage à propos des voyages. Les enseignants soulignent que cette question revient tous les ans, tantôt pour demander plus de voyages tantôt pour en demander de moins longs.

L'école est consciente des frais occasionnés par ces séjours et des efforts faits par les familles. L'équipe de direction demande à ce que les résultats des sondages leur soient communiqués.

La séance est clôturée à 18h35.

Secrétaire principal(e)
Mme Grimaud

Secrétaire adjoint(e)
Enseignant M Lamour

Président du Conseil d'école
M Silvestre